



REMISE A NIVEAU SSIAP 1

Formation agréée par la préfecture

Objectifs : Manager un service de sécurité, conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie, participer à la gestion des risques quotidiens et lors de travaux, assurer la correspondance avec les commissions de sécurité, effectuer le suivi budgétaire du service et le suivi des obligations de contrôle et d'entretien.

Durée :
21 heures

Public & Pré-requis :

Secourisme de moins de 2 ans (PSC1, PSE1, SST). Avoir travaillé 1607h en tant que SSIAP1 au cours des derniers 36 Mois. Ne pas avoir dépassé la date anniversaire des 3 ans depuis la dernière formation (initiale ou continue)

Modalités pédagogiques :

Alternances d'exercices, de jeux de rôle, et d'étude de cas apportés par le formateur

Modalités de suivi :

Attestation de Remise à niveau SSIAP 1

Profil formateur :

2 à 3 ans d'expérience mini dans le domaine. Et professionnels en poste dans le domaine enseigné

1. Fondamentaux de sécurité incendie

- Evacuation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité
- Implantation – dessertes et voiries-isolement
- Matériaux de construction
- Cloisonnement – dégagement
- Aménagement – désenfumage
- Eclairage normal et de sécurité
- Installations techniques
- Moyens de secours – alarme
- Recherche d'information simple dans le règlement de sécurité

2. Prévention

- La délégation de pouvoir et la délégation de signature
- La responsabilité civile et responsabilité pénale
- Le délit de mise en danger de la vie d'autrui

3. Moyens de secours

- Agents extincteurs + SSI
- Moyens d'extinction



4. Mise en situation d'intervention

- L'action face à différents contextes : fumées, incendie évacuation des occupants et prise en charge d'une victime méthode d'extinction d'un début d'incendie protection individuelle levée de doute, etc. l'utilisation des moyens de communication mobiles

5. Exploitation du PC sécurité

- Différents matériels du poste de sécurité (Documents, plans, U.A.E, G.T.C,...)
- Réception des appels d'alerte interne
- Accueil des secours
- Information de la hiérarchie

6. Rondes de sécurité et surveillance des travaux

- Objectifs de ronde
- Modalités de réalisation
- Contrôle des rondes et renseignements de la main courante
- Utilisation des moyens de communication mobiles
- Mesures adaptées de protection des travaux

Remarque : L'emploi en tant qu'agent de sécurité est subordonné au maintien des compétences de secouriste et à l'obtention de la qualification H0B0 (formation / habilitation électrique du personnel non électricien sur les risques électriques en entreprises. Le recyclage triennal du diplôme SSIAP1 est obligatoire.